

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**de la MOYENNE MOSELLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
*des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes  
de la Moyenne Moselle*

---  
**Séance du 10 MARS 2011**

**Date de convocation :**  
28 février 2011

L'an deux mille onze, le dix mars à 20 heures 30  
Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni  
au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. Philippe AUSSEDT

**Nombre de conseillers :**

\* en exercice    35  
\* présents        26  
\* votants         33

Étaient présents : Tous les membres, sauf :

Étaient excusés : Mr Denis BASTIEN, Melle Muriel DEVINCEY, Mr Gérard  
avec pouvoir    GORIUS, Mmes Christiane LOEFFEL , Maryse GILLET,  
Mrs Noël TROUY, Michel LEGRAS

Étaient absentes : Mmes Véronique THIRIOT, Josiane HAMANN,

**Délib. n° 1095/11**

Mr Frédéric DULOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance

**Objet :** Budget primitif 2011  
- Autorisation de programme et crédits de paiement 2011

Suite au débat d'orientation budgétaire 2011, il vous est proposé de voter dans le cadre du budget primitif de cette année, les autorisations de programme (AP), ainsi que les crédits de paiement (CP), qui s'y rattachent.

- Vu les tableaux joints,

- Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 24 février 2011,

**- DELIBERATION -**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
Avec 31 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

- **VOTE** les lignes d'autorisations de programme et les crédits de paiement qui s'y rattachent.

Fait et délibéré à CHARMES  
Le 10 mars 2011  
Le Président,  
Philippe AUSSEDT  
Maire de PORTIEUX